

<https://enseignants.se-unsa.org/Mouvement-inter-2023-carton-rouge-aux-resultats>



Mouvement inter 2023 : carton rouge aux résultats !

- Ma mobilité géographique - Fil d'actu -

Date de mise en ligne : mercredi 29 mars 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Les résultats du mouvement inter sont tombés le 7 mars dernier. Premier constat : ils sont très insatisfaisants ! Pourtant, le SE-Unsa ne cesse de le dire, la mobilité géographique est un facteur déterminant dans l'attractivité des métiers, que l'on exerce déjà ou que l'on se destine à exercer.

Il est urgent d'ouvrir une réflexion partagée pour définir des leviers d'amélioration afin de sortir la mobilité de la sclérose et donner une nécessaire bouffée d'oxygène aux perspectives de parcours de chaque personnel.

Résultats 2023 : carton rouge !

À nouveau cette année, la publication des résultats du mouvement inter 2023 a engendré plus de déceptions et de projections anxieuses, que de satisfactions et de soulagement.

Dans le 1er degré, on note un nombre toujours plus bas de candidats satisfaits, et ce malgré des vœux plus nombreux par candidat.

Ce constat mérite bien sûr un regard plus fin sur les disparités réelles entre territoires pour comprendre les origines des points bloquants :

- les barèmes pour intégrer les territoires toujours plus demandés de la côte atlantique (Normandie, Bretagne, Aquitaine sud) connaissent une augmentation ;
- les barèmes pour sortir de territoires moins plébiscités (Île-de-France, Guyane) sont eux aussi de plus en plus exigeants.

Dans le 2d degré, alors que les taux de satisfaction présentaient en général peu de surprise d'une année sur l'autre mettant surtout en lumière les importantes difficultés à obtenir une mobilité sur des disciplines à faible volume, 2023 témoigne de barèmes particulièrement élevés pour intégrer certaines académies (Rennes, Bordeaux, Martinique, Réunion) dans des disciplines à gros volume.

Au-delà de chiffres toujours plus préoccupants, ce sont nombre de personnels toujours plus en difficultés pour parvenir à envisager un parcours serein dans le métier, que ce parcours soit déjà bien entamé ou qu'il soit au stade de projet.

Pour le SE-Unsa, la mobilité géographique doit devenir une urgence pour l'employeur !

Mobilité géographique : une clé de l'attractivité

Lors des différentes étapes de la concertation pour définir et activer les leviers de l'attractivité des métiers de l'Éducation nationale et les revaloriser, le SE-Unsa a dénoncé cette mobilité fortement dégradée ces dernières années et quasi sclérosée pour certains corps et/ou certains territoires. Il a exigé et continue d'exiger que des mesures soient discutées et prises au plus vite :

- Faire évoluer les barèmes pour les mettre plus en phase avec la réalité des vies des personnels d'aujourd'hui, en se basant sur des simulations pluriannuelles pour ne pas créer de déséquilibre ;
- Permettre à chaque collègue qui entre dans le métier une meilleure projection sur ses premières années en valorisant mieux l'affectation sur certains territoires de plus en plus « fuis » ;
- Augmenter les enveloppes d'accompagnement au coût de la vie élevé sur certains territoires ;
- Améliorer la mobilité vers les territoires d'outre-mer pour les personnels et leur famille qui y sont nés et/ou y ont construit leur vie.

Si vous n'avez pas obtenu satisfaction au mouvement inter 2023, n'hésitez pas à contacter [les équipes locales du SE-Unsa](#) pour être accompagné dans les démarches à effectuer en matière de demande de révision d'affectation (selon votre situation familiale, médicale et/ou sociale) ou dans les alternatives à envisager.

Et si vous êtes concerné par une participation au mouvement intra, pensez à demander l'accompagnement du

SE-Unsa : [Mon mouvement intra 2023 \(se-unsa.org\)](http://se-unsa.org)